



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 avril 2022

Le **MARDI 26 AVRIL DEUX MIL VINGT DEUX**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : BODA Roland.

Pouvoir : BODA Roland à MARCHAND Virginie.

Étaient absents :

La majorité du conseil municipal est représentée.

TOURISSEAU Cyrielle est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

- Lotissement de la Vigne – contrat d'aménagement avec la SAEDEL
 - Modification du périmètre

Monsieur le Maire rappelle la décision d'acquisition de la propriété de Monsieur et de Madame DE SAINTE MARESVILLE. Il précise que le portage financier de cette acquisition est assumé par le contrat avec la SAEDEL. C'est pourquoi il convient de procéder à un avenant à la concession d'aménagement existante pour y indiquer le nouveau périmètre en y intégrant les parcelles cadastrées E n° 362, E n°361 et E n° 363 représentant une surface totale de 1 059 m² contenant une maison d'habitation. Cette modification de périmètre améliore la qualité de la desserte et d'usage du programme initial du futur lotissement de la Vigne.

Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas d'incidence pour le moment sur le budget communal ; cela représentera des frais financiers sur le montage total de l'opération que l'on retrouvera ultérieurement.

- Travaux de voirie
- Travaux AEP Ouarville_Edeville
 - Avancement de la mise en concurrence

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fin de la mise en concurrence de la consultation pour les travaux d'aménagement de voirie sur Ensonville ainsi que pour les travaux de réseaux d'eau entre Ouarville et Edeville. Les plis dématérialisés ont été ouverts le 14 avril dernier et ont été transmis à DIF conception pour analyse.

Monsieur le Maire précise néanmoins que 6 offres ont été réceptionnées pour le marché de voirie ; 7 offres pour le dossier AEP.

La commission d'appels d'offres se réunira courant mai pour découvrir les offres proposées par les entreprises. Le résultat sera porté à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance.

- Commission cimetièrre
 - Compte rendu

Monsieur SEILLE indique que la commission s'est réunie pour réaliser un état des lieux du cimetière et des pistes à trouver pour améliorer l'espace et aménager les allées entre autres. La commission suggère de solliciter des aménageurs urbanistes et paysagistes afin de nous proposer une solution d'aménagement. Des devis vont être demandés. Des travaux pourraient être budgétés pour l'exercice 2023.

- Zone de la Bézègue
 - Vote du budget

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le budget ne pourra être proposé au vote lors de cette séance car les autorisations n'ont pas encore été données de la part de la trésorerie et DGFIP. En effet, la trésorerie est en attente de l'immatriculation à l'INSEE (numéro de SIRET) ainsi que la création du budget dans l'application Hélios de la DGFIP avant la mise en application de celui-ci. Par ailleurs, compte tenu des changements de nomenclature à venir, il convient également de savoir sur quelle nomenclature va être exécuté le budget de la Bézègue. Monsieur le Maire espère avoir reçu les éléments pour la prochaine séance.

Monsieur le Maire propose néanmoins de repasser en revue le plan prévisionnel de financement de construction du restaurant qui correspondra aux éléments du budget à voter.

Aussi et afin d'avancer sur le dossier de construction du restaurant, en parallèle de l'instruction du permis de construire en cours, Monsieur le Maire suggère de lancer la mise en concurrence des entreprises. C'est pourquoi, il convient de valider le devis de la phase 2 au cabinet d'architecture ARCHIGONE.

Le montant de la phase 2 s'élève à 29 563.93 € HT, et correspond :

- au dossier de consultation des entreprises
- à l'analyse des offres
- au suivi de chantier
- à la réception de travaux

Compte tenu du marché actuel, des coûts des matériaux qui ont largement augmenté, Monsieur le Maire rappelle toutefois que si les offres devaient être très supérieures aux estimatifs, la commune sera en mesure de déclarer le marché infructueux et de faire marche arrière sur le projet.

A l'unanimité, le devis de maîtrise d'œuvre est validé et autorise le lancement du dossier de consultation des entreprises pour la partie bâtiment (Cab Archigone) et voirie (DIF conception).

- Projet de la maison médicale
 - Point sur le transfert des locaux de la communauté de communes à la commune

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que les discussions sont en cours avec la Communauté de Communes concernant les modalités de transfert des anciennes classes pour le projet d'aménagement de maison de santé à la commune. Ce point doit être mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire.

Tant qu'un accord n'est pas trouvé sur ce transfert il est impossible d'avancer sur ce dossier.

- Point sur les évènements à venir

Monsieur le Maire rappelle les divers évènements prévus sur la commune, à savoir :

- **Cérémonie du 08 mai** : il rappelle le programme, et l'horaire de démarrage. Claude AGOSTO indique que les brioches ont été commandées pour l'occasion.
- **Réunions de quartier** : lors du dernier conseil municipal, il avait été évoqué la remise en place des réunions de quartier. Il s'avère que celles-ci vont être utiles notamment suite à une pétition réalisée sur Ensonville concernant les aménagements de voiries prévus. Il convient de programmer ces dates rapidement pour répondre aux interrogations et échanger avec les usagers. Les réunions sont prévues à Ensonville à proximité de la mare le vendredi 06 mai de 19h00 à 20h00 ; à Edeville à proximité de la réserve incendie le samedi 07 mai de 09h30 à 10h30 puis à Ossonville sur la place le samedi 07 mai de 10h30 à 11h30. La réunion pour le bourg est programmée le mardi 10 mai de 20h30 à 22h00 à la salle des 4 Vents.
- **Élections législatives** du 12 et 19 juin : Monsieur le Maire propose de conserver l'ordre du tour de garde à l'urne. Xavier BRUNEAU indique qu'il sera absent pour le 1^{er} tour mais qu'il a d'ores et déjà trouvé son remplaçant. Le tableau sera communiqué en amont des élections au conseil municipal.
- **Célébration du 14 juillet** : prévue mercredi 13 juillet à partir de 22h00 à l'espace des 4 Vents. Il est proposé d'abandonner le repas compte tenu de la faible participation mais de réitérer la retraite aux flambeaux en y associant, si elle le souhaite, l'association les Féerie's, les majorettes d'Ouarville. Cela sera suivi d'un feu d'artifice. Claude AGOSTO se charge de la demande d'un devis auprès de l'artificier de Villeneuve Languedoc. Si l'artificier n'est pas disponible, nos pompiers se chargeront du feu d'artifice.
- **Bric à brac** : celui-ci est programmé le 11 septembre prochain. Une réunion est prévue le 19 mai prochain pour son organisation. Est associé à cet échange les associations et membres volontaires pour cette manifestation.

Un Ouarville infos va être préparé pour informer les habitants d'Ouarville de ce programme. L'information passera également sur panneau pocket au fur et à mesure des évènements.

QUESTIONS DIVERSES

- Moulin à paroles

Monsieur le Maire informe que le Moulin à paroles va être publié d'ici peu ; Le BAT a été validé. Il précise à l'assemblée qu'il n'y aura pas d'article en honneur à Claude CHATIN.

- Éclairage public

Bruno ORSNI renseigne le conseil municipal sur les taux d'intensités de l'éclairage public LED sur l'ensemble d'un cycle d'une journée.

La séance est levée à 22h40

Le prochain conseil municipal est fixé au 31 mai 2022.